

# Des examens tous les deux ans dans le secondaire ?

## Recto

● Vingt-trois écoles du réseau officiel testent pendant deux ans le CE2D, une épreuve certificative commune introduite en 4<sup>e</sup> secondaire.

● Ces élèves seront désormais évalués tous les deux ans en fin de degré : en 2<sup>e</sup> secondaire avec le CE1D, en 4<sup>e</sup> secondaire avec le CE2D et en 6<sup>e</sup> secondaire avec le CESS.

■ Supprimer les examens intermédiaires dans les degrés du secondaire, c'est inscrire les apprentissages dans la durée et pousser les enseignants à faire de l'évaluation continue. C'est également un gain de temps considérable à consacrer aux cours. Il est absurde de se dire qu'il faut obligatoirement faire une pause dans l'année pour évaluer toutes les matières en même temps sur une période donnée.

*“L'école n'est pas faite pour avoir des jours blancs, pour passer son temps en délibération et pour voir des élèves passer des examens en matinée pendant 15 jours et être livrés à eux-mêmes sur la voie publique l'après-midi.”*

**MARC DEMEUSE**

Professeur en faculté de psychologie et en sciences de l'éducation à l'Université de Mons.

**Est-il opportun de supprimer les examens intermédiaires dans les trois degrés du secondaire ?**

C'est une mesure logique au regard de l'approche par compétence menée aujourd'hui dans l'enseignement et la prise en compte de périodes suffisamment longues pour que puissent s'installer ces compétences. Historiquement, la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> année constituent déjà une unité puisqu'on ne peut pas changer d'option en cours de route. L'idée, c'est d'inscrire les apprentissages dans la durée et de pousser les enseignants à faire davantage de l'évaluation continue. Evidemment, ce n'est pas parce qu'on suit cette méthode que ça va marcher tout seul. Beaucoup d'enseignants et de parents vont être déroutés.

**La faute aux habitudes trop bien ancrées ?**

Lorsqu'on a travaillé cela dans le fondamental et le 1<sup>er</sup> degré, beaucoup d'enseignants ont déploré la perte du sens de l'effort ou dit à leurs élèves que ceux-ci allaient passer d'office, etc. S'ils disent cela, il y a évidemment peu de chances que les élèves comprennent que l'apprentissage est un processus continu. Il ne faut pas confondre suppression des examens et suppression des évaluations. C'est une aberration que d'assimiler les examens à la seule forme d'évaluation. On continuera d'évaluer de façon continue. Regardez ce qui se passe à l'université, en particulier en première année où les taux d'échec sont bien plus dramatiques que dans l'en-

seignement obligatoire. On ne fait quasiment que des examens. On laisse à l'abandon les étudiants qui ne sont au mieux évalués lors des deux sessions et des examens de janvier. En supprimant l'examen intermédiaire en fin de 3<sup>e</sup> ou en fin de 5<sup>e</sup>, les enseignants seront obligés d'évaluer de façon régulière, progressive et en situation. Ils devront considérer que les programmes ne sont pas annuels mais conçus par degré et qu'idéalement les compétences doivent s'acquérir sur un degré.

**Est-ce le terme d'examen qui pose problème ?**

Non. Les examens dans le secondaire, c'est un pré-

texte à neutraliser complètement le mois de juin. L'école n'est pas faite pour avoir des jours blancs, pour passer son temps en délibération et pour voir des élèves passer des examens en matinée pendant 15 jours et être livrés à eux-mêmes sur la voie publique l'après-midi. Si on peut récupérer un mois d'apprentissage, on aura fait un grand pas en avant. L'idée est d'éviter de perdre beaucoup de temps à organiser des examens, à avoir des périodes qui les préparent, et finalement à bachoter. Il s'agit d'éviter de se lancer dans un apprentissage qui n'est qu'orienté vers les examens. Il faut cependant soulever un problème : celui d'arriver à un certain moment à interroger les élèves sur une matière significative. Il ne s'agit pas d'apprendre jour par jour pour voir deux ans plus tard si ces élèves sont capables d'intégrer le tout. Ça pose la question d'évaluer sur des temps de matière suffisants, mais il n'y a pas de nécessité que ce soit en décembre ou en juin. Ça peut se faire à des moments différents pour le français et les mathématiques. C'est assez absurde de se dire qu'il faut obligatoirement faire une pause dans l'année et se mettre à évaluer toutes les matières en même temps sur une période donnée. Si on regarde bien les choses, c'est plutôt le maintien des examens qui est curieux.

**D'autres pays ont-ils déjà expérimenté avec succès ce rythme d'évaluation ?**

Ce système est en place dans certains pays nordiques. Et pas uniquement une année sur deux, mais sur de plus longues périodes ! Cette idée heurte parce qu'on n'a jamais fait comme cela auparavant chez

nous. C'est notamment le cas des parents qui ont connu le système d'il y a 20 ans et qui sont un peu éfrayés de voir ce qui peut se faire aujourd'hui. Si notre système était très performant, on ne changerait rien. Mais on a toutes les raisons de penser qu'il n'est

pas très performant, assez inégalitaire et coûteux. Ça fait au moins trois bonnes raisons pour lesquelles on peut se permettre de changer les choses.

**Entretien : Charles Van Dievort**

# Verso

■ Mener des expériences pour favoriser la réussite des élèves n'est jamais superflu. Plusieurs établissements dans l'enseignement catholique ont conduit des projets semblables. Nous ne sommes en revanche pas favorables à ce qu'un décret vienne imposer la suppression des examens intermédiaires au sein des degrés du secondaire. Chaque école doit pouvoir définir son mode d'évaluation.

**“Autant nous reconnaissons la pertinence d'une expérience, autant nous ne sommes pas demandeurs d'un nouveau décret à ce sujet.”**

**ÉRIC DAUBIE**

Secrétaire général de la Fédération de l'enseignement secondaire catholique (Fesec).

**Est-ce une bonne idée de supprimer les examens dans l'enseignement secondaire en 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années ?**

Le Segec n'a pas un avis à remettre sur cette question. Il trouve pertinent de mener des expériences si c'est pour favoriser la réussite des élèves. Il s'agit d'un projet pilote et je peux comprendre qu'un pouvoir organisateur soit intéressé de le lancer dans son établissement. Nous avons nous-mêmes, dans l'enseignement catholique, plusieurs écoles qui ont mené de telles initiatives, notamment au niveau du 2<sup>e</sup> degré de l'enseignement professionnel. Rappelons que dans l'enseignement fondamental, on n'organise pas une possibilité de redoublement au terme de chaque année. Ce n'est donc pas un concept si novateur que ça. Des l'année prochaine, au 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire, il n'y aura plus en tant que telle de possibilité de redoublement au terme de la première année. Et l'expérience de la certification par unité au 3<sup>e</sup> degré du qualifiant fonctionne également de la sorte. Envisager de mener l'expérience sur le 2<sup>e</sup> degré n'est donc pas si anachronique que ça.

**Quel est l'objectif poursuivi ?**

L'idée est que l'élève, pour atteindre les compétences qu'on attend de lui, a deux ans pour pouvoir progresser. S'arrêter chaque année et certifier – c'est-à-dire décider du passage de l'élève d'une année à l'autre – peut conduire à un certain nombre d'échecs alors que l'élève peut parfois trouver les ressources nécessaires pour atteindre les résultats s'il bénéficie de plus de temps.

**N'est-ce pas courir le risque de voir les lacunes s'accumuler et de les identifier trop tard pour pouvoir y remédier ?**

On se leurre en croyant que l'élève, pour pouvoir découvrir de nouveaux apprentissages, doit nécessairement avoir acquis les précédents. Toutes les matières ne sont pas cumulatives. Dans de nombreuses disciplines, on

peut accéder à des savoirs nouveaux sans avoir nécessairement totalement intégré les précédents. Ces derniers peuvent même trouver du sens dans les apprentissages ultérieurs. C'est la même chose lorsqu'on lit un livre. Au fur et à mesure de la lecture, on peut comprendre des choses qui paraissaient obscures dans les premiers chapitres.

**Doit-on comprendre que dans tous les établissements scolaires il est possible de mettre fin à ces examens intermédiaires au sein des degrés du secondaire ?**

Dans l'enseignement libre nous sommes soucieux de respecter l'autonomie pédagogique de chacune des équipes. Chaque pouvoir organisateur, chaque école doit pouvoir définir son mode d'évaluation. Il s'agit d'inscrire cela dans un projet mûrement réfléchi avec une équipe éducative et non de prendre un décret qui l'imposerait. Il n'appartient pas à la ministre de prendre une décision aussi radicale. Cette suppression des examens suppose de mener une réflexion plus large. C'est le cas dans le cadre du 1<sup>er</sup> degré puisqu'on a clairement des socles de compétences qui sont à atteindre au terme de la deuxième année. Au niveau du 2<sup>e</sup> degré, la situation ne se présente pas de la même façon dans l'enseignement général et dans le qualifiant. Autant nous reconnaissons la pertinence d'une expérience, autant nous ne sommes pas demandeurs d'un nouveau décret à ce sujet.

**Comment les enseignants et les parents perçoivent-ils cette suppression éventuelle des examens ?**

Ça entraîne une rupture par rapport aux habitudes et ça pose inévitablement des questions aux enseignants qui ne sont pas dans le projet. Ceci étant dit, dans un tel projet, on continue d'évaluer les élèves non plus ponctuellement mais de façon continue. En supprimant certaines sessions d'examen, on récupère aussi un temps substantiel pour les apprentissages. Dans notre système d'enseignement, sur les 182 jours d'une année scolaire, le nombre de jours consacrés à l'évaluation est parfois très important. Quant aux parents, ils doivent être clairement informés du projet mené dans l'école de leurs enfants. C'est même sur la base de ces projets dont ils auront connaissance qu'ils seront appelés à choisir une école car chaque établissement à une façon d'appréhender les choses qui lui est propre. Et partout où le projet a été mené, je n'ai pas entendu que cela a provoqué des difficultés.

**Entretien : Charles Van Dievort**